Bulletin de Santé du Végétal
HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

N°3 – 27 avril 2026

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

FREDON NORMANDIE

Retrouvez gratuitement le BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE sur le site de **FREDON Normandie**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de **DRAAF Normandie**

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS PONCTUELLES REALISEES DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	1	/	2	14	5	/

1 observation = 1 établissement à une date donnée

POINT METEOROLOGIQUE

Cette dernière quinzaine a été ensoleillée et douce bien que rafraîchie par un vent d'est desséchant. Les pucerons sont bien installés et les auxiliaires sont de plus en plus visibles. Le temps devrait se rafraichir dans la prochaine quinzaine et quelques précipitations sont attendues.

REJOIGNEZ LES LECTEURS ABONNES DU BSV

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.
Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures ou vos plantes finies !

Inscrivez-vous auprès de l'animateur :
damien.loisel@fredon-normandie.fr

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

SOMMAIRE

Horticulture 3
Les ravageurs 3
Acariens 3
Cicadelles 3
Pucerons 3
Thrips 4
Les maladies 4
Mildiou 4
Rouille 4
Virus 5
Suivi cULTURE GERANIUM 5
Pépinière 6
ORNEMENTALE 6
Les ravageurs 6
Chenilles 6
Cicadelles 6
Otiorhynques 7
Psylles 7
Pucerons 8
Tigres 8
Les maladies 9
Maladie des taches noires 9
Oïdium 9
Rouille 9
Symptômes de galles de type *Agrobacterium* 9
FRUITIERE 10
Les ravageurs 10
Acariens 10
Charançons 10
Pucerons 11
Suivi cULTURE AGRUMES 12
AUXILIAIRES 13
BASE ABAA Auxiliaires 13
LIENS UTILES 13
NOTES BIODIVERSITE 14
FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA) A REALISER AVANT LE 30 AVRIL 15

Les ravageurs

Acariens

2 établissements concernés

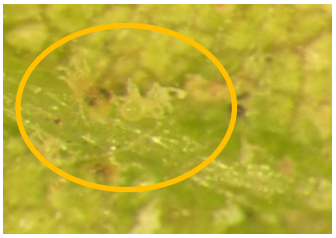

Adulte et œuf de tétranyque

Sous abris, la présence d'acariens tétranyques a été relevée sur dipladénia (1 établissement) et sur hortensia (2 établissements). Les dégâts sont minimes ou non perceptibles pour l'instant. Des adultes et parfois des œufs ont pu être observés.

Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles.

À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller notamment sous abris, les conditions ont été particulièrement favorable à leur développement. La durée du cycle de *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre conseiller.

Cicadelles

4 établissements concernés

Cicadelle de la mélisse
Eupteryx melissae

Sous abris, des attaques plus ou moins importantes de cicadelles, *Eupteryx* sp., ont été observées sur des cultures de romarin, mélisse, menthe et sauge. Les feuilles présentent de nombreuses traces de piqûres de nutrition.

À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller particulièrement sur les Lamiacées. Par leurs piqûres sur les feuilles, elles déprécient la valeur des plantes et ralentissent la croissance.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre conseiller.

Pucerons

9 établissements concernés

Sous abris, de faibles attaques ont été observées notamment sur canna (1 établissement), pétunia (1 établissement), dipladénia (1 établissement), verveine (2 établissements), calibrachoa (1 établissement), fuchsia (2 établissements), sauge (1 établissement) géranium (cf. suivi culture), ipomée (1 établissement), rosier (2 établissements), sauge (3 établissements), kalanchoe (2 établissements) et alstroemeria (3 établissements). Les dégâts sont inexistants à modérés.

Pour les identifications de pucerons, pensez à : https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-espece

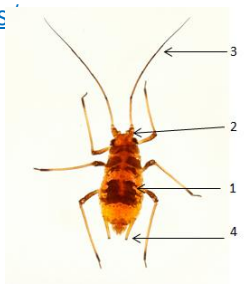

Aulacorthum circumflexum
© Encyclop'Aphid

Des attaques modérées à fortes ont été observées notamment sur rosier (1 établissement), dipladénia (1 établissement), gazania (1 établissement) et hortensia (1 établissement).

Il s'agit bien souvent d'*Aulacorthum circumflexum* ou d'*Aulacorthum solani* ou de *Macrosiphum* sp.. Sur alstroemeria, il s'agit du Puceron du tubercule de la pomme de terre, *Rhopalosiphoninus latysiphon*, les pucerons sont trouvés au niveau du collet et sous les pots notamment, ce qui est préjudiciable à la vente en terme d'image.

Quelques auxiliaires ont pu être observés : des larves d'*Aphidoletes* sp. ou encore des œufs de syrphes.

À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les cultures, les conditions météo sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle.
Contactez votre conseiller.

Thrips

8 établissements concernés

Adulte de thrips

(Taille réelle 0,8mm à 1,2mm)

Larve de thrips

(Taille réelle 0,6mm à 0,8mm)

De faibles attaques de thrips ont été constatées sur dahlia (1 établissement), cosmos (1 établissement), géranium (cf. suivi de culture), thym (1 établissement), euphorbe (1 établissement), hortensia (1 établissement), sauge (1 établissement) et impatiens de Nouvelle-Guinée (1 établissement).

Dans ce dernier cas, il s'agit d'*Echinothrips americanus*, un thrips du feuillage.

À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller et plus particulièrement sous abris. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement du thrips : plus la température est élevée, plus le cycle est rapide.

Les maladies

Mildiou

1 établissement concerné

Sous abris, une faible attaque a été constatée sur une série de muflier. Les dégâts sont faibles.

À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions météo n'ont pas été trop favorables au développement de ce champignon. Conditions favorables : humidité élevée (> 85 % d'humidité relative) et températures inférieures à 21°C.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- Éliminez les plantes atteintes. Evitez de composter ces plantes sur un tas de déchets à proximité des serres, les spores du champignon risqueraient de contaminer les cultures à proximité.
- Favorisez un arrosage le matin pour permettre un ressuyage des plantes.

Rouille

1 établissement concerné

Cf. suivi culture géranium.

Virus

1 établissement concerné

Symptômes de phytovirus observés sur *Astilbe* sp.

Des symptômes de virus ont été observés sur un lot d'*Astilbe sp.* dans un point de vente et font actuellement l'objet d'un diagnostic virologique.

À surveiller !

Evolution à suivre : il est important d'identifier les virus pour connaître les vecteurs potentiels et prendre considération, de la problématique. Dans tous les cas, les phytovirus sont **incurables**. Rien ne peut détruire un phytovirus si ce n'est la destruction du plant contaminé ; en effet, un virus ne peut survivre que dans un végétal vivant. C'est pourquoi, il est conseillé de détruire les plantes atteintes le plus tôt possible.

SUIVI CULTURE GERANIUM

Tableau synthétique du suivi sanitaire (8 établissements)

Ravageurs	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles	
Pucerons	Présence variable d'*Aulacorthum solani et/ou d'Aulacorthum circumflexum* selon les établissements et variétés. Les dégâts sont inexistants à modérés dans les 8 établissements.
Thrips	Présence dans 3 établissements avec des dégâts sur le feuillage et dans un établissement également sur fleurs.
Autre	

Maladies	
Botrytis	
Rouille brune	Dans un établissement présence sur une seule variété.
Pythium	

	Pas d'attaque		Attaques faibles		Fortes attaques

ORNEMENTALE

Les ravageurs

Chenilles

1 établissement concerné

A l'extérieur, la reprise d'activité de la pyrale du buis a pu de nouveau être constatée dans un point de vente.

Pyrale du buis,
Cydalima perspectalis

À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez la présence de chenilles dans vos buis, après avoir passé l'hiver dans un cocon, elles ont repris leur activité au printemps. Il est possible d'installer des pièges à phéromones pour pouvoir suivre les cycles et mieux observer les jeunes stades de larves. On peut compter jusqu'à 3 générations par an.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre conseiller.

Cicadelles

2 établissements concerné

A l'extérieur, les premiers « crachats de coucou » ont été aperçus sur sauge et romarin. Ces amas spumeux cachent en réalité une larve d'aphrophore, *Philaenus spumarius*, également appelé Cercope des près ou Aphrophore écumeuse.

« Crachat de coucou »

Larve de *Philaenus spumarius* débarrassée de son amas spumeux à la loupe binoculaire

Pas de risque

Evolution à suivre : ces amas sont inesthétiques mais n'ont pas d'incidence pour les plantes. Cependant, l'aphrophore écumeuse comme tous les insectes piqueurs-suceurs peut être vectrice de virus ou de bactériose. Cet insecte est aujourd'hui connu pour être le principal vecteur de la bactérie *Xylella fastidiosa*, Organisme de Quarantaine Prioritaire. La Normandie étant indemne de cet OQP, il n'y a pas de suivi particulier à avoir sur cet insecte.

Otiorhynques

1 établissement concerné

A l'extérieur, des dégâts d'adultes ont été observés sur *Rhododendron* et *Viburnum* dans un point de vente avec un feuillage présentant des encoches caractéristiques.

À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez le système racinaire à la recherche de nymphes désormais dans vos plantes en conteneurs. L'émergence d'adultes va commencer.

Filière Horticulture

ÉCOPHYTO DEPHY

Consultez l'itinéraire innovant pour les cultures sensibles à l'otiorhynque (Fiche DEPHY):

https://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_dephy_otiorhynque_cle82d9c3.pdf

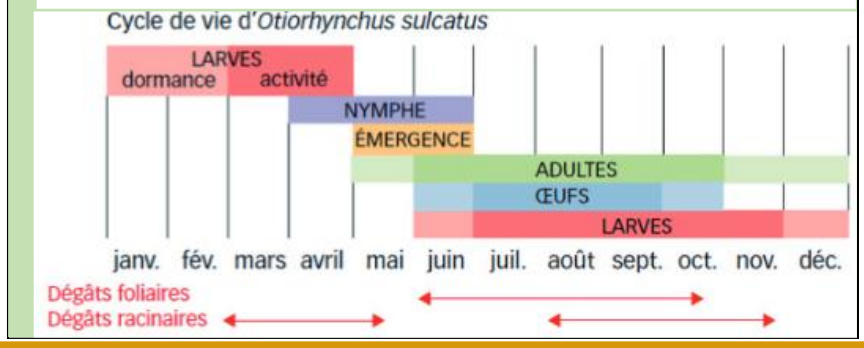

Méthode de lutte et prophylaxie :

- Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.
- Utilisez des plantes pièges (ex : *Bergenia cordifolia*) afin de protéger vos cultures et de détecter précocement leur présence.

B Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre conseiller.

Psylles

1 établissements concernés

Sous abri, une faible attaque du Psylle de l'Eléagnus, *Cacopsylla fulguralis*, a été observée sur des plants d'*Elaeagnus x ebbingei*.

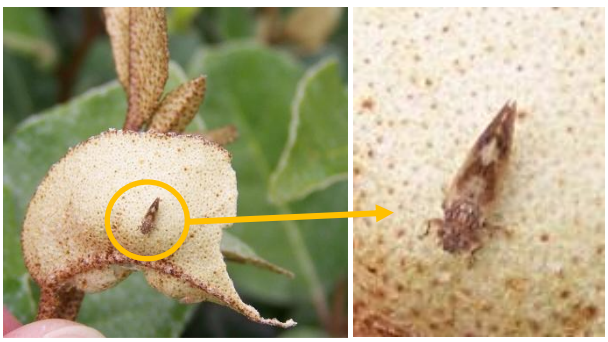

Adulte de *Cacopsylla fulguralis* au revers d'une feuille

Cires spiralées

À surveiller !

Les larves sécrètent du miellat et des exsudats blancs filamenteux (cires) ce qui permet de repérer leur présence. Le miellat provoque le développement de fumagine. Les attaques entrainent également la déformation des jeunes pousses et des feuilles.

Méthode de lutte et prophylaxie :

↳ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.

↳ Observez attentivement les foyers afin de détecter la présence de la faune auxiliaire et notamment de punaises prédatrices.

Pucerons

7 établissements concernés

Jeunes feuilles enroulées suite à attaque de pucerons sur rhododendron

Des faibles attaques ont été observées sur *Rhododendron* sp. (2 établissements), Camellia japonica (1 établissement), *Arbutus unedo* (1 établissement), *Photinia* sp. (1 établissement), et *Viburnum carlocephalum* (1 établissement). Une forte attaque a également été constatée sur *Araujia* sp. (1 établissement).

Sur ce dernier cas, il s'agit d'*Aphis nerii*, le Puceron du laurier rose qui s'attaque notamment aux plantes de la famille des Apocynacées.

Ce puceron est facilement reconnaissable.

Pour les identifications de pucerons, pensez à : https://encyclopedie-pucerons.hub.inrae.fr/fiche-especes/pucerons

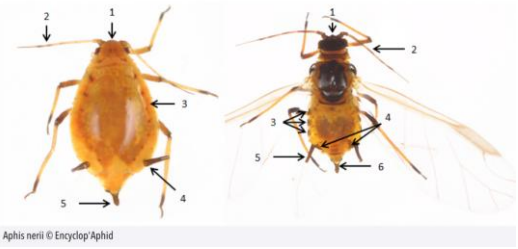

À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez vos sujets, les conditions météo annoncées sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire. Des coccinelles adultes ont été observées dans un établissement.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre conseiller.

Tigres

2 établissements concernés

Adulte et excréments au revers d'une feuille

A l'extérieur, des dégâts du Tigre du Pieris, *Stephanitis takeyai*, ont été observés sur *Pieris japonica.*

À surveiller !

Evolution à suivre : on compte plusieurs générations par an. Observez attentivement le revers des anciennes feuilles et plus particulièrement sur les feuilles présentant des piqûres de nutrition même si ce sont d'anciens dégâts. Les pontes sont cachées dans les déjections noirâtres. Surveillez l'émergence de larves.

Les maladies

Septoriose sur *Arbutus unedo*

Maladie des taches noires

2 établissement concerné

A l'extérieur, des attaques de l'œil de paon ont été observés sur *Olea europaea* (1 établissement) et des attaques de septoriose ont été observées sur *Arbutus unedo* (1 établissement).

À surveiller !

Evolution à suivre : Les périodes de pluie fréquentes, associées à des températures comprises entre 15 et 25°C, sont particulièrement propices à l'infection et à la propagation du champignon . Eviter l'arrosage par aspersion et préférer un arrosage au goutte à goutte pot par pot.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre technicien.

Oïdium

1 établissement concerné

Sous abris, de faibles attaques ont été observées sur *Photinia* sp. et *Lonicera* sp.

À surveiller !

Evolution à suivre : : l'oïdium prolifère à la faveur de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et de l'humidité. La gestion bioclimatique des abris est importante.

Des produits de biocontrôle existent, cf. liste actualisée des produits de biocontrôle. Contactez votre technicien.

Rouille

1 établissement concerné

A l'extérieur, une faible attaque de rouille a été observée sur cordyline.

À surveiller !

Evolution à suivre : les champignons responsables des rouilles nécessitent en général une humidité importante et des températures douces (15-20°C). Eviter l'arrosage par aspersion et préférer un arrosage au goutte à goutte pot par pot. Eliminer les parties malades et les feuilles mortes tombées au sol.

Symptômes de galles de type *Agrobacterium*

2 établissements concernés

Symptômes de galles de type *Agrobacterium* sur *Salix integra 'Hakuro-nishiki'*

Des symptômes de galles de type *Agrobacterium* ont été à nouveau observés dans deux points de vente sur 100% et 30% des *Salix integra 'Hakuro-nishiki'* greffés en tige au niveau du point de greffe et parfois également sur les branches. Il s'agit d' autres origines que les cas observés en 2025. **Vérifiez vos stocks et vos réceptions !**

Risque élevé

Evolution à suivre : Afin de limiter l'introduction et la propagation d'*Agrobacterium*, la prévention demeure la meilleure méthode de lutte car une fois la plante infectée, il n'existe aucune méthode de lutte curative. Les plants doivent donc être détruits par incinération ou mis aux ordures ménagères pour être incinérés. La désinfection régulière des outils de travail est primordiale.

Agrobacterium tumefaciens est notamment un ORNQ concernant les matériels de multiplication de fruits et les plantes fruitières destinées à la production de fruits. **Attention donc aux contaminations croisées potentielles en conservant ces plants !**

Agrobacterium tumefaciens et Agrobacterium spp. sont classés Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) : règlement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J

Bactéries

ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour les matériels de multiplication de fruits et plantes fruitières concernés
Agrobacterium tumefaciens (Smith & Townsend) Conn [AGRBTU]	*Cydonia oblonga* Mill., *Juglans regia* L., *Malus* Mill., *Prunus armeniaca* L., *Prunus avium* L., *Prunus cerasus* L., *Prunus domestica* L., *Prunus dulcis* (Mill.) D. A. Webb, *Prunus persica* (L.) Batsch, *Prunus salicina* Lindley, *Pyrus* L., *Vaccinium* L.	0 %
Agrobacterium spp. Conn [1AGRBG]	*Rubus* L.	0 %

La mise en circulation de végétaux contaminés est interdite.

FRUITIERE

Les ravageurs

Acariens

2 établissements concernés

Dégâts de phytoptes sur feuille de poirier

La présence du phytopte du poirier, un acarien, a été observée.

À surveiller !

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques, seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.

Charançons

2 établissements concernés

Des dégâts de Rhynchite coupe-bourgeons ont été observés sur des cultures de pommier et poirier dans la Manche avec de faibles dégâts sur quelques sujets.

Adulte et dégât caractéristique.

Les dégâts correspondent à de jeunes pousses sectionnées par l'adulte pour y pondre et déposer ses œufs. La pousse sectionnée se dessèche et tombe. Les attaques sont généralement localisées sur quelques sujets.

À surveiller !

Evolution à suivre : début de période à risque, on ne compte qu'une génération par an au printemps. Surveiller la présence de jeunes pousses fraîchement sectionnées.

Des charançons phyllophages verts ont également été observés dans une pépinière de la Manche.

Pas de risque

Evolution à suivre : ce sont des ravageurs très secondaires . Ils sont très polyphages et s'attaquent principalement aux feuillus forestiers.

Pucerons

5 établissements concernés

Dans une pépinière, sur des pommiers écussonnés, une faible attaque a été observée.

Amas laineux caractéristique d'*Eriosoma lanigerum*

Ce puceron est facilement observable et identifiable. Au niveau du collet, du point de greffe et des bourrelets cicatriciels suite aux tailles de formation, un duvet blanc caractéristique est visible. En effet, les pucerons aptères sont recouverts d'une cire d'aspect laineux et filamenteux. L'augmentation du nombre d'individus dans les colonies forme des amas duveteux blancs caractéristiques. Ces pucerons secrètent une salive toxique qui provoque la formation de boursouflures, déformant les plants et ralentissant la croissance des plants.

Risque élevé

Evolution à suivre : les conditions météo actuelles sont favorables à leur développement. Surveiller l'évolution des foyers de pucerons lanigères car lors de grosses attaques, l'arbre réagit en formant des boursouflures et des tumeurs plus ou moins importantes, d'aspect chancreux préjudiciable. Observez également la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Le puceron lanigère est classé Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ) : réglement d'exécution (UE) 2019/2072 Annexe IV partie J

Insectes et acariens		
ORNQ ou symptômes causés par l'ORNQ	Végétaux destinés à la plantation (genre ou espèce)	Seuils pour les matériels de multiplication de fruits et plantes fruitières concernés
Eriosoma lanigerum Hausmann [ERISLA]	*Cydonia oblonga* Mill., *Malus* Mill., *Pyrus* L.	0 %

La mise en circulation de végétaux contaminés est interdite.

Sur cerisiers, des débuts d'attaques de *Myzus cerasi* ont été signalés avec parfois une bonne présence d'auxiliaires (Coccinelles). Sur groseiller, de fortes attaques de *Cryptomyzus ribis* ont été constatées dans un point de vente, la présence de momies dorées de pucerons, preuve de l'activité de micro-hyménoptères parasitoïdes du genre *Aphidius*. Des pucerons verts moins préjudiciables ont également été observés sur pommier et poirier.

Risque élevé

Evolution à suivre : surveillez vos sujets, les conditions météo annoncées sont favorables à leur développement. Observez également la présence de la faune auxiliaire.

SUIVI CULTURE AGRUMES

Tableau synthétique du suivi sanitaire (1 établissement)

Ravageurs	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles et/ou Mineuse	
Cochenilles	Présence de cochenilles australienne, Icerya purchasi, dans un point de vente.
Pucerons	
Thrips	
Autre	

Maladies	

	Pas d'attaque		Attaques faibles		Fortes attaques

AUXILIAIRES

BASE ABAA Auxiliaires

La bonne identification et connaissance des auxiliaires se révèle très utile dans le cadre de la protection intégrée. Cela permet de mieux connaitre et estimer la régulation naturelle et d'ajuster ainsi les méthodes préventives mises en œuvre, et le choix des méthodes de lutte à appliquer, qu'elles soient chimiques ou non.

Les ressources qui concernent les auxiliaires sont disséminées sur des sites déjà en lien sur EcophytoPIC *(Ephytia, Fredon, Instituts Techniques Agricoles,…)* mais il n'est pas simple pour un internaute d'accéder rapidement à une donnée ciblée.

C'est pourquoi nous avons créé une base recensant à la fois les organismes utiles (Auxiliaires), nuisibles (BioAgresseurs) ainsi que les Accidents physiologiques et climatiques : la base ABAA.

LIENS UTILES

Tester vos connaissances sur les auxiliaires à travers ce quiz :

https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/quiz-auxiliaires-des-cultures

NOTES BIODIVERSITE

Les notes nationales biodiversité

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

FOCUS DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA)
A REALISER AVANT LE 30 AVRIL

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

FREDON NORMANDIE

INFORMATIONS REGLEMENTAIRE

DECLARATION ANNUELLE D'ACTIVITE (DAA)

Avant le 30 avril

Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végé- taux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir une DAA (articles 65 et 66 du règlement UE/2016/2031).

Cette exigence concerne à la fois les professionnels qui délivrent eux-mêmes des passeports phytosanitaires (PP) et ceux qui revendent des végétaux soumis au PP mais sur lesquels le PP est déjà présent (exemple négociant revendant à professionnels).

Vigilance !

► La DAA est **obligatoire** pour obtenir l'autorisation à délivrer les passeports phytosanitaires (ADPP) par les services de l'Etat.

► **Une mise à jour annuelle** de l'activité est nécessaire. En l'absence de changement, la télédéclaration 2026 n'est pas à faire.

Attention :

Si des végétaux ou produits végétaux sont mis en circulation et non déclarés dans la DAA, l'autorisation à délivrer un PP n'est pas accordée pour ces végétaux.

TELEPROCEDURE

La DAA ainsi que toute modification de données administratives (Siret, adresse, ...) doivent être réalisées par téléprocédure. La version papier est réservée aux professionnels n'ayant pas accès au service de la télédéclaration.

Cas 1 : **Vous avez déjà un compte et vous avez réalisé la DAA par télé- procédure en 2025.**	Accéder directement à la téléprocédure. Pour plus d'informations, consultez le site Mes démarches.
Cas 2 : **Vous êtes nouvellement inscrit au registre des végétaux et vous n'avez pas encore de compte.**	► Vous devez créer un compte sur le site du ministère. Si vous possédez déjà un compte, vous pouvez sauter cette étape. ► Puis, rendez-vous sur le portail des téléprocédures. Lors de votre première connexion à ce portail, il vous sera demandé d'associer votre compte à votre numéro SIRET afin d'enregistrer l'établissement pour lequel vous souhaitez effectuer votre DAA. Pour finaliser cet enregistrement, un code d'activation vous sera envoyé par voie postale sous quelques jours. ► Après avoir finalisé votre inscription avec le code d'activation, vous pouvez accéder à la téléprocédure et effectuer votre DAA.

LES NOUVEAUTES 2026

Les modifications concernent les périmètres suivants :

Retrait de certaines espèces : nom barré	Ajout de nouvelles espèces : nom en gras.	Reformulation de certains périmètres pour plus de clarté.

- A-21 : Curcuma longa (safran des indes), Zingiber officinale (gingembre officinale)
- C18 : Punica granatum (grenadier), **Ceratonia siliqua (caroubier)** : ornementaux uniquement
- C19 : Punica granatum (grenadier), **Ceratonia siliqua (caroubier)** : fruitiers uniquement
- E21 : **Melia, Photinia autre que Photinia davidiana et Wisteria (glycine)** (toutes espèces ornementales)
- H02 : **Nicotiana (plants d'ornement ou destinés à l'industrie du tabac)**

POINTS DE VIGILANCE

Plusieurs grands « types de marchandises » :

Les espèces végétales sont classées en plusieurs grands « types de marchandises » allant de A à K.
Si vous êtes concerné par un végétal situé dans un type de marchandises que vous ne voyez pas dans votre télédéclaration, vous devez ajouter un type de marchandises (1) puis le choisir dans le menu déroulant (2). Ensuite, dans le type de marchandises que vous avez ajouté, vous devez « ajouter un végétal » (3) et choisir le végétal dans le menu déroulant (4).

N'oubliez pas de renseigner certaines lignes :

0 - Informations générales sur les végétaux destinés à la plantation mis en circulation - tous types de marchandises confondus (A à H)	
0-01	Végétaux cultivés en pleine terre (toutes espèces)
0-02	Végétaux mis en circulation avec milieu de culture (toutes espèces, sauf plantes aquatiques et cultures tissulaires in vitro)

0-01 et 0-02 : Déclaration de l'ensemble des végétaux.

H-98	Autres espèces herbacées de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents
H-99	Autres espèces ligneuses de végétaux destinés à la plantation non listées ci-dessus ou dans les types de marchandises précédents

H98 et H99 : Déclaration de tous les végétaux non listés sur les autres lignes (sauf plants potagers, à déclarer auprès de SEMAE).

CONTACTS

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

sante-vegetale.sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

Document mis à jour le : 20/02/2026

Siège social – Caen
1 rue Léopold Sédar Senghor 14460
COLOMBELLES
Tél : 02 31 46 96 50
Mail : contact.caen@fredon-normandie.fr

FREDON NORMANDIE

Site - Rouen
3 avenue Emile Basly
76 120 LE GRAND-QUEVILLY
Tél : 02 79 40 07 65
Mail : contact.rouen@fredon-normandie.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'établissements professionnels d'horticulture, de pépinière et de jardinerie. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les établissements. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Normandie, ASTREDHOR SM, Campus Métiers Nature de Coutances et producteurs
Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière
Rédaction et animation : Damien LOISEL - FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE n°3 du 27/04/2026»

Coordination et renseignements : Damien LOISEL – damien.loisel@fredon-normandie.fr